

BACCALAUREAT BLANC

SESSION 2015

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Enseignement obligatoire

2 sujets au choix :

Dissertation

OU

Epreuve composée

Durée : 4 heures

Coefficient : 7

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

EPREUVE COMPOSEE

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (*Mobilisation des connaissances*), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire

2 – Pour la partie 2 (*Étude d'un document*), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (*Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire*), il est demandé au candidat de traiter le sujet : - en développant un raisonnement ; - en exploitant les documents du dossier ; - en faisant appel à ses connaissances personnelles ; - en composant une introduction, un développement, une conclusion. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Partie I : Mobilisation des connaissances (6 points)

Question 1 : Comment la taxation permet-elle d'agir sur la préservation de l'environnement
(3 points)

Question 2 : Présentez les différents aspects de la notion d'égalité ? (3 points)

Partie II : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les informations qu'il apporte sur la situation des Pays-Bas et de l'Italie.

DOCUMENT

PIB par habitant dans huit pays de l'Union européenne en 2001 et 2012 (Indice base 100 : Union européenne)

	2001	2012
Allemagne	116	122
Danemark	128	125
Espagne	98	97
France	116	108
Grèce	87	75
Irlande	134	130
Italie	119	99
Pays-Bas	134	129
Union européenne	100	100

Source : d'après Eurostat, 2013.

PARTIE III : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10points)

Cette partie comporte trois documents.

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous analyserez le caractère cumulatif des inégalités.

DOCUMENT 1

Les revenus et le patrimoine par catégories de population en 2010

	Revenu mensuel brut moyen par adulte	Part dans le revenu total	Patrimoine moyen par adulte	Part dans le patrimoine total
Classes populaires : les 50% les plus pauvres	1 500 €	27%	14 000€	4%
Classes moyennes : les 40 % du milieu	3 000€	42%	154 000€	34%
Classes aisées : les 10% les plus riches :	8 600€	31 %	1 128 000€	62%
<i>dont les 1 % les plus riches.</i>	<i>30 300€</i>	<i>11 %</i>	<i>4 368 000€</i>	<i>24%</i>

Source : Pour une révolution fiscale, Camille LANDAIS, Thomas PIKETTY et Emmanuel SAEZ, 2011.

DOCUMENT 2

Dès la maternelle, des inégalités sociales sont visibles, particulièrement marquées dans le domaine de la logique verbale [...] mais les écarts sociaux sont également significatifs [...] dans les autres dimensions cognitives⁽¹⁾ (aisance graphique, structuration spatiale, organisation temporelle) [...]. Ensuite, au fil de la scolarité, les apprentissages scolaires revêtent un caractère cumulatif. [...]

Les élèves entrent donc en 6^{ème} avec un niveau fort inégal : en mathématiques comme en français, les 10% d'élèves les plus forts réalisent des performances environ trois fois supérieures aux 10% les plus faibles. [...] À ces inégalités de réussite, viennent s'ajouter, à partir du collège, des inégalités tenant spécifiquement aux choix scolaires. [...]. Les choix d'orientation concourent à l'accroissement des inégalités sociales au collège. En effet, dans notre pays, l'orientation est conçue comme une réponse aux demandes familiales. Or celles-ci sont variables selon le niveau économique et culturel : on croit d'autant plus à l'utilité des diplômes et on en désire d'autant plus pour son enfant qu'on est soi-même instruit et/ou de milieu social élevé. De plus, les demandes sont marquées par une auto-sélection inégale selon les milieux sociaux [...]. Une étude récente du Ministère de l'Éducation Nationale montre qu'avec moins de 9 de moyenne au contrôle continu du Brevet, 66% des familles de cadres, contre 18% des familles ouvrières, demandent une orientation en second cycle long. [...]

Projets et stratégies deviennent encore plus importants dans l'enseignement supérieur, où en particulier l'auto-sélection est omniprésente, notamment pour l'accès aux filières sélectives. Ainsi, les classes préparatoires aux grandes écoles, à valeur scolaire identique, sont nettement plus souvent choisies par les jeunes de milieu favorisé. Au total, le "paysage" des études supérieures est donc socialement très contrasté.

Source : « Les causes sociales des inégalités à l'école », DURU-BELLAT Marie, Comprendre, n°4, octobre 2003.

(1) Cognitives : relatives aux connaissances.

**Taux de chômage selon le diplôme et le temps écoulé
depuis la sortie de la formation initiale (en %)**

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Peu diplômés (brevet, CEP⁽¹⁾, aucun diplôme)	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	33,6	36,9	38,5	40,8	37,2	38,0	49,1	43,9
	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	21,8	23,8	25,8	25,6	24,7	23,4	26,5	31,1
	Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale	9,7	9,9	10,3	10,3	9,5	9,0	10,9	12,0
Secondaire (bac et CAP⁽²⁾ /BEP⁽³⁾)	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	15,0	17,4	18,1	18,1	17,6	16,7	23,1	22,2
	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	10,2	10,6	10,8	10,6	10,1	9,9	11,9	11,7
	Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale	6,1	6,1	6,0	6,0	5,1	4,9	6,3	6,4
Supérieur	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	10,2	10,4	9,7	10,2	9,0	6,3	9,6	10,4
	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	5,4	5,8	6,0	5,1	4,9	3,7	4,8	4,9
	Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale	4,4	4,7	4,4	4,4	4,1	3,8	4,3	4,1
Ensemble	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	15,4	16,7	16,8	17,6	16,2	14,4	20,2	19,9
	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	9,6	10,3	10,8	10,1	9,8	8,9	10,5	11,0
	Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale	7,0	7,1	7,0	7,0	6,2	5,8	7,0	7,3

Champ : Population des ménages de France métropolitaine, actifs sortis de formation initiale.
Les personnes n'ayant pas suivi d'études initiales ne sont pas prises en compte.

Source : Document d'études, n° 162, DAR ES, juillet 2011.

⁽¹⁾ Certificat d'études primaires.

⁽²⁾ Certificat d'aptitude professionnelle.

⁽³⁾ Brevet d'études professionnelles.

Dissertation

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties

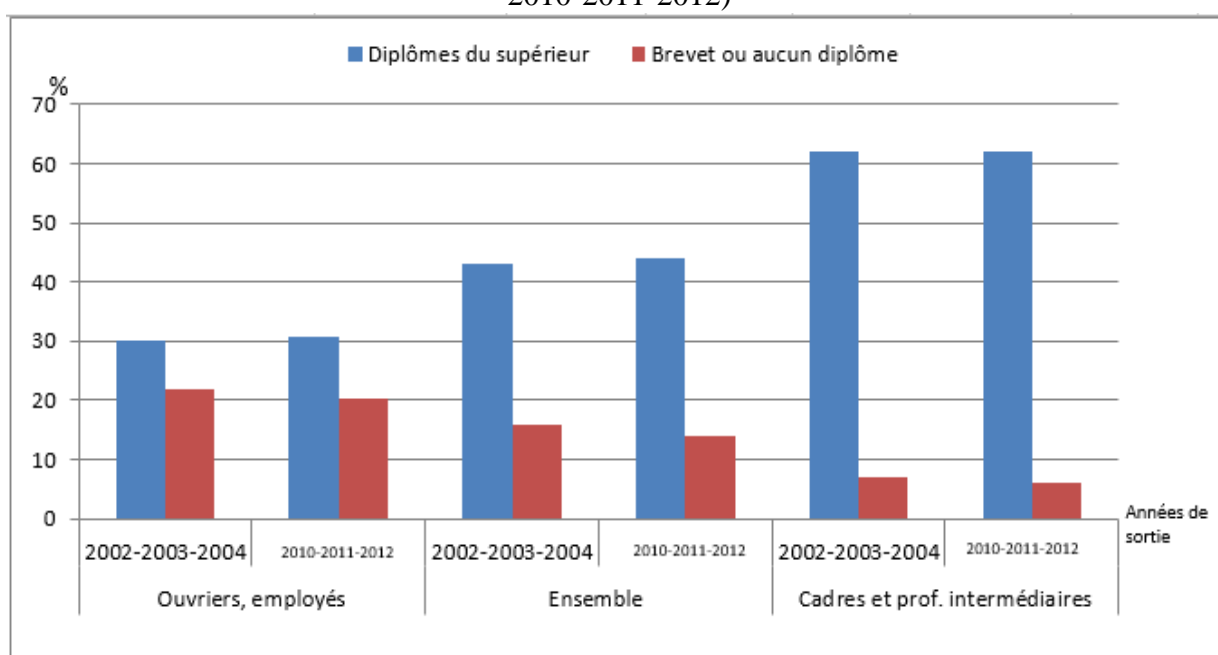
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents
L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1 :

Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2010-2011-2012)



Champ : France métropolitaine

Source Ministère de l'éducation nationale ; L'Etat de l'école ; ed octobre 2014

DOCUMENT 2

Extrait d'entretien : Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique.

« - Et ces études-là, ça vous plaisait ?

- C'était sur Paris, et c'était pas forcément évident. Et les conditions de vie sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une Fac(1) au sud de Paris, mais j'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon Bac+2, mon DUT(2). (...) Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC(3), il dirige une équipe ! »

Source : *La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement*, PEUGNY Camille, 2007.

(1) Fac : faculté, composante de l'université.

(2) DUT : Diplôme universitaire technologique.

(3) BEPC : Brevet d'études du premier cycle, équivalent du Diplôme National du Brevet.

DOCUMENT 3

Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 1977 (*données en italiques*) et en 2003 (**données en gras**)

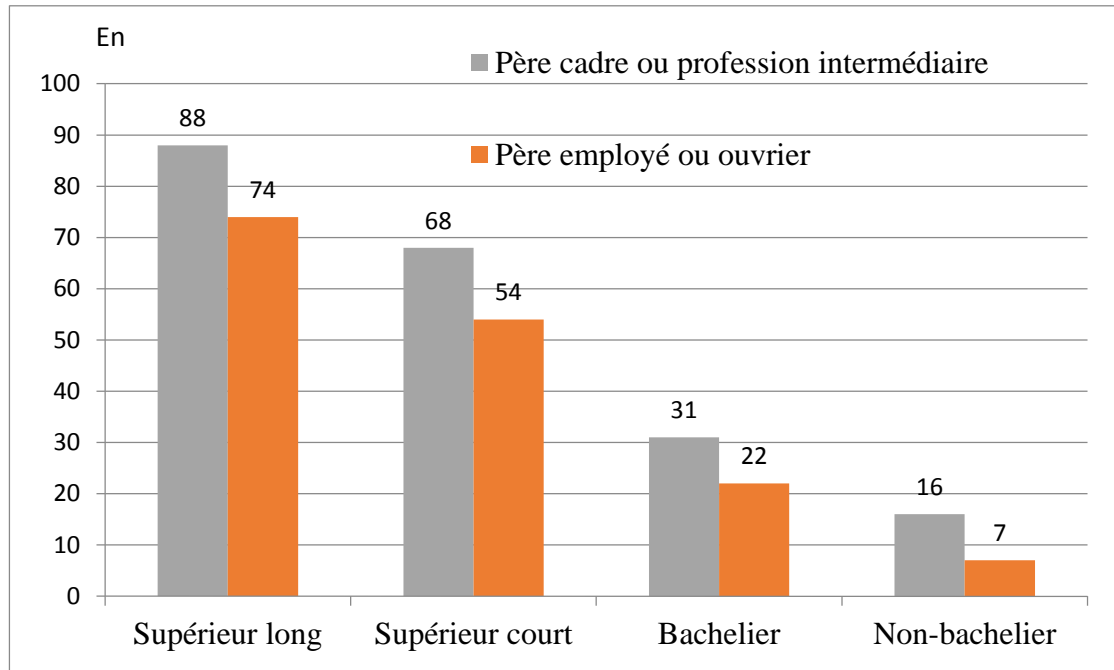
Catégorie socio-professionnelle du fils (<i>en italiques</i> : 1977) en gras : 2003)	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<i>36</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>11</i>
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	<i>3</i>	<i>14</i>	<i>48</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	<i>39</i>	<i>28</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>60</i>	<i>42</i>
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, 2006.

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

DOCUMENT 4

Part des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2013, selon le diplôme et l'origine sociale



Champ : France métropolitaine, données provisoires ; jeunes se déclarant en emploi en 2013 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale : l'état de l'école ; ed octobre 2014